

**Admission en Formation Préparatoire
Au Certificat de spécialité (Accompagnant Éducatif et Social)**

« Accompagnement de la vie en structure collective »

DOSSIER D'INSCRIPTION

SESSION 2018

DATE DE FORMATION :

1^{ère} rentrée : Lundi 5 février 2018 au vendredi 15 juin 2018

2^{ème} rentrée : lundi 10 septembre 2018 au lundi 03 décembre 2018

Les conditions d'admission sont celles fixées par le Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes

- ↪ Décret n° 2016 – 74 du 29 janvier 2016 relatif au Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social Art. D. 451 – 90 « Les candidats sont soumis à des épreuves d'entrées en formation, organisées par les établissements de formation selon les modalités fixées par l'arrêté ».
- ↪ Arrêté du 29 janvier 2016 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social.
- ↪ Arrêté du 11 mars 2016 modifiant l'arrêté du 29 janvier 2016 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social.

ACCES A LA FORMATION

Conditions requises :

- être âgé(e) de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation,

REGLEMENT D'ADMISSION

Modalités d'inscription à l'admission

Chaque candidat doit adresser à l'IRFSS Auvergne-Rhône-Alpes et **au plus tard le 15 décembre 2017** (date de clôture des inscriptions pour la 1^{ère} rentrée) ou **au plus tard le 22 août 2018** (date de clôture des inscriptions pour la 2^{ème} rentrée) le dossier d'inscription.

L'établissement de formation s'assure de la complétude du dossier et de la recevabilité de la candidature. Il vérifie que le candidat remplit les conditions requises au moment de l'entrée en formation.

Tout dossier incomplet est systématiquement rejeté.

Entretien préalable de positionnement :

Il consiste en un **entretien pour connaître le parcours professionnel du candidat et sa motivation d'une durée de 20 minutes** avec un formateur.

Cet entretien est destiné à apprécier la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'IRFSS Auvergne-Rhône-Alpes.

LA FORMATION

Objectifs

Former des futurs accompagnants éducatifs et sociales capables de :

- Observer et analyser une situation,
- Se positionner, identifier son champ de compétences et agir en professionnel responsable de ses actes,
- Se questionner par rapport à son propre fonctionnement, ses relations à l'autre et à son projet,
- Collaborer avec les différents partenaires et partager les informations dans le respect de la personne humaine,
- De leur permettre d'avoir une posture réflexive dans les différentes situations et les différents lieux d'exercice. La formation met l'accent sur le questionnement, le positionnement et l'autoévaluation de l'élève et/ou candidat.

Durée de la formation

La durée globale de la formation préparatoire au certificat de spécialité est de **322 heures**. Elle est composée de :

- **147 heures de formation théorique,**
- **175 heures de formation pratique.**

La formation théorique - en institut de formation :

DF 1 « Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale » : 14 heures d'enseignements de spécialité.

DF 2 « Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité » : 63 heures d'enseignements de spécialité.

DF 3 « Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés » : 28 heures d'enseignements de spécialité.

DF 4 « Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne » : 42 heures d'enseignements de spécialité.

La formation pratique - en stage :

La formation pratique se déroule sous la forme d' 1 stage d'une durée cumulée de 5 semaines (175 heures). Le stage est référé aux 4 domaines de formation du diplôme **et en lien avec la spécialité « Accompagnement de la vie en structure collective »**.

Validation et certification

La formation est sanctionnée par la délivrance du Certificat de spécialité « Accompagnement de la vie en structure collective ».

Coût de formation

- Formation professionnelle continue : Coût de la formation pris en charge par l'employeur, ou un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), en Contrat de Professionnalisation, ou Pôle Emploi... Facturation à l'heure : 11.00 € de l'heure théorique - Devis sur demande

CALENDRIER DES EPREUVES

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS :

Vendredi 21 Juillet 2017

CLOTURE DES INSCRIPTIONS :

1^{ère} rentrée : Vendredi 15 Décembre 2017
2^{ème} rentrée : Mercredi 22 août 2018

ENTRETIEN :

Mi-Janvier 2018 (1^{ère} rentrée)
Fin Août-Début Septembre 2018 (2^{ème} rentrée)

Convocation :

Une convocation à l'entretien sera adressée à chaque candidat à l'adresse indiquée sur la fiche d'inscription.

Si vous n'avez pas reçu de convocation au 20 décembre 2017 (pour la 1^{ère} rentrée) ou au 29 août 2018 (pour la 2^{ème} rentrée), veuillez prendre contact par téléphone avec l'Institut.

Attention :

Pour vous présenter à l'entretien, vous devrez vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité portant une photo (carte nationale d'identité ou passeport) ou, pour les candidats étrangers, un passeport ou une carte de séjour ou une carte de résident ou une carte d'identité avec traduction française par un traducteur assermenté.

Une attestation de perte ou de vol de papier ne comporte aucune photo et ne peut donc être acceptée.

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Lire attentivement les conditions d'accès et déroulement de la formation avant de constituer le présent dossier

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION POUR TOUS LES CANDIDATS :

- La fiche d'inscription dûment complétée et signée.
- Une photocopie lisible de l'un des documents suivants :
 - Carte nationale d'identité recto-verso en cours de validité (photocopie recto-verso),
 - Passeport en cours de validité,

Les candidats étrangers doivent fournir une carte de séjour ou une carte de résident ou un passeport avec traduction française par un traducteur assermenté ou une carte d'identité avec traduction française par un traducteur assermenté.

- Une photocopie du diplôme possédé
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Une photocopie du diplôme P.S.C. 1 ou SST ou des attestations de recyclage datant de moins de 2 ans
- 2 timbres autocollants au tarif en vigueur à 20 g.
- Accusé de réception – Reçu
- Enveloppe Timbrée au tarif en vigueur à 20 g, à vos noms et adresse (destinée au retour de l'accusé de réception - reçu)
- Une attestation de prise en charge des frais de formation délivrée par l'employeur, Pôle Emploi, OPCA,

CLOTURE DES INSCRIPTIONS :

- 15 DECEMBRE 2017 (1^{ère} rentrée)
- 22 AOÛT 2018 (2^{ème} rentrée)

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS RETENU

Le dossier doit être déposé à l'I.R.F.S.S.AU.R.A. ou envoyé à l'adresse suivante :
I.R.F.S.S.AU.R.A. Croix-Rouge Française - 20 Rue du Vert Galant - BP 30401 - 03004 MOULINS CEDEX



FICHE D'INSCRIPTION

FORMATION PREPARATOIRE AU CERTIFICAT DE SPECIALITE « ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE EN STRUCTURE COLLECTIVE » ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL (A.E.S.)

Avant de remplir les rubriques ci-dessous, lisez attentivement les conditions d'accès à la formation

Mme / M.

NOM de NAISSANCE : PRENOM :
(de jeune fille pour les femmes mariées)

NOM MARITAL : AUTRE(S) PRENOM(S) :

DATE DE NAISSANCE : DEPARTEMENT DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE : NATIONALITE :

ADRESSE :
.....

CP : VILLE :

TEL. FIXE : TEL. PORTABLE :

E-MAIL :

SEXE : F pour Féminin / M pour Masculin

SITUATION FAMILIALE : Marié(e) Pacsé(e) Vie maritale Célibataire Divorcé(e) Veuf(ve)

Diplômes obtenus :

- D.E. d'Auxiliaire de Vie Sociale
 D.E. d'Accompagnant Éducatif et Social
↳ spécialité 1 : Accompagnement de la Vie à Domicile
↳ Spécialité 3 : Accompagnement à l'Éducation Inclusive et à la Vie Ordinaire

Titulaire du P.S.C. 1 : oui non Si oui, date : _____

Recyclage : oui non Si oui, date : _____

SST : oui non Si oui, date : _____

CHOIX DU GROUPE :

- Groupe 1 :** du lundi 05 février 2018 au vendredi 15 juin 2018
 Groupe 2 : du lundi 10 septembre 2018 au lundi 03 décembre 2018

STATUT ACTUEL :

Salarié(e) : Nom - Raison sociale : _____

Adresse : _____

_____ CP : Ville : _____

Autres : Précisez : _____

<p>J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.</p> <p>A _____, le _____</p> <p>SIGNATURE <u>précédée de la mention « Lu et approuvé »</u> :</p>	<p><u>Cadre réservé à l'IRFSSA</u></p> <p>N° de Dossier : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p><input type="checkbox"/> Dossier Complet <input type="checkbox"/> Dossier Incomplet</p>
---	--

Les informations mentionnées dans ce document font l'objet d'un traitement informatisé. Elles sont indispensables à la prise en compte de votre candidature. Elles pourront être transmises à toutes les personnes ou organismes participant au déroulement des épreuves de sélection. Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, chaque candidat bénéficie du droit d'accès et de rectification au dossier informatique le concernant. Ces droits peuvent être exercés à tout moment auprès de l'I.R.F.S.S.Au.R.A. Par ailleurs, vos nom et prénom pourront être diffusés sur l'Internet. Vous pouvez vous y opposer à tout moment.

ACCUSE DE RECEPTION – REÇU

**Formation préparatoire au Certificat de Spécialité
(Accompagnant Educatif et Social)**

(Renseigner uniquement la partie Identité du candidat)

IDENTITE DU CANDIDAT

NOM : **PRENOM :**

ADRESSE :
.....

CP : **VILLE :**

RECEPTION DU DOSSIER

DOSSIER RECU LE :/...../.....

N° RECU :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

EXONERE(E) des FRAIS DE SELECTION :

OUI NON

Si non, FRAIS DE SELECTION PAYE (Sous réserve d'encaissement) PAR :

CHEQUE BANCAIRE MANDAT CASH ESPECES AUTRE :

MONTANT DU REGLEMENT :,..... €

SIGNATURE ET CACHET DE L'ORGANISME